



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.10

Numéro de la demande : 2010-3698
Demande : Modification d'une étiquette de produit : mélanges en cuve
Produit : LI 700
Numéro d'homologation : 23026
Matières actives (m. a.) : Mélange d'agents de surface
Numéro de document de l'ARLA : 2465111

Objet de la demande

La présente demande vise à modifier l'étiquette en ajoutant un mélange en cuve avec le défanant Reglone (240 g d'ions diquat/L; numéro d'homologation 26396) pour utilisation sur les cultures de haricots, de lentilles et de pommes de terre.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise pour la présente demande.

Évaluation sanitaire

Aucune nouvelle donnée sur les résidus n'a été présentée. Le mélange en cuve avec le défanant Reglone ne devrait pas modifier la quantité de résidus de diquat dans les cultures traitées. Par conséquent, aucune augmentation de l'exposition alimentaire ne devrait avoir lieu. Le mélange en cuve avec le défanant Reglone ne posera de risque inacceptable pour aucune sous-population, notamment les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Évaluation environnementale

Le mélange en cuve avec le défanant Reglone ne devrait pas faire augmenter les effets environnementaux, étant donné qu'il y a des produits similaires homologués pour des utilisations similaires. Par conséquent, aucune augmentation des effets environnementaux du mélange en cuve n'est prévue.

Évaluation de la valeur

Les résultats de neuf essais sur parcelles au champ ont été présentés. Une évaluation des valeurs de dessiccation moyennes et les cotes de suppression des mauvaises herbes dans chaque culture ont été consignées à divers intervalles après le traitement. Selon les renseignements présentés, un mélange en cuve avec le défanant Reglone était justifié du point de vue de la valeur.

Conclusion

L'ARLA a procédé à une évaluation de la demande en question et a conclu que l'utilisation de LI 700 conformément aux directives de l'étiquette présente une certaine valeur et ne posera pas de risque inacceptable pour la santé et l'environnement.

References

PMRA Document Number: 1945918

Reference: 2009, Adjuvant comparison on potatoes – trial UAP dessication, Data Numbering Code: 10.2.3.3

PMRA Document Number: 1945919

Reference: 2009, Adjuvant comparison on potatoes – trial POT0849, Data Numbering Code: 10.2.3.3

PMRA Document Number: 1945921

Reference: 2009, LI 6316 adjuvant comparison on potatoes, Data Numbering Code: 10.2.3.3

PMRA Document Number: 1945922

Reference: 2009, Evaluation of LI 6316 adjuvant formulations for desiccation of potatoes – trial POT0944a, Data Numbering Code: 10.2.3.3

PMRA Document Number: 1945923

Reference: 2009, Evaluation of LI 6316 adjuvant formulations for desiccation of potatoes – trial POT0945, Data Numbering Code: 10.2.3.3

PMRA Document Number: 1945924

Reference: 2009, LI 6316 adjuvant comparison on lentils - site 1, Data Numbering Code: 10.2.3.3

PMRA Document Number: 1945927

Reference: 2009, LI 6316 adjuvant comparison on lentils - site 2, Data Numbering Code: 10.2.3.3

PMRA Document Number: 1945929

Reference: 2009, LI 6316 adjuvant comparison on pinto beans, Data Numbering Code: 10.2.3.3

PMRA Document Number: 1945931

Reference: 2009, Preharvest desiccant evaluation in kidney beans, Data Numbering Code: 10.2.3.3

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2014

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.